

Une paix féministe plutôt qu'un repli sur soi armé – Non à l'initiative sur la neutralité

Le 27 septembre, les électeurs et électrices suisses se prononceront sur l'initiative sur la neutralité. Celle-ci vise à inscrire dans la Constitution la « neutralité armée perpétuelle de la Suisse ». Elle a été rédigée par des personnalités de la droite politique ainsi que par l'organisation nationaliste « Pro Suisse », anciennement Auns, et bénéficie du soutien de l'UDC Suisse.

PeaceWomen Across the Globe et Frieda – l'organisation féministe pour la paix – rejettent cette initiative.

Cette initiative réduit la sécurité à des catégories militaires.

La paix est bien plus que l'absence de guerre. Une conception féministe de la paix inclut également la protection contre la violence et la discrimination, ainsi que l'accès à la participation et aux droits pour tous.

L'initiative sur la neutralité réduit la sécurité à des catégories militaires. Ce faisant, elle suit une logique contestable qui privilégie l'armement et le militarisme au détriment de la promotion de la paix, de la coopération internationale et du développement durable. Et ce, au détriment de la protection et de la prévention de la violence basée sur le genre, de la coopération internationale ainsi que de la participation des femmes aux processus de paix.

Cette initiative est inutile.

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative. Il n'y a pas de contre-projet. En effet, la neutralité permanente de la Suisse est déjà inscrite dans la Constitution suisse depuis 1848 et reconnue au niveau international. Elle constitue notamment le fondement des « bons offices » de la Suisse, qui permettent à celle-ci de s'impliquer efficacement dans les processus de paix et d'entreprendre des efforts de médiation actifs.¹

L'initiative vise en outre à inscrire dans la Constitution l'interdiction d'adhérer à des alliances militaires. Une telle adhésion, par exemple à l'OTAN, signifierait toutefois un

¹ [Fiche d'information Neutralité et bons offices.pdf](#)

abandon de la neutralité et serait donc exclue en vertu du droit actuel ; elle nécessiterait en tout état de cause un référendum.

La neutralité ne signifie pas l'inaction.

La modification la plus importante proposée par l'initiative est l'interdiction des « mesures coercitives non militaires », c'est-à-dire des sanctions. Les sanctions de l'ONU, que la Suisse est tenue de soutenir en tant qu'État membre, constitueraient une exception.² Cependant, la neutralité, telle qu'elle est comprise aujourd'hui dans le droit international, ne signifie pas l'inaction. En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse perdrait toute crédibilité si elle restait les bras croisés face à de graves violations du droit international et ne venait pas en aide aux personnes concernées. La possibilité d'une action non militaire, notamment par le biais de sanctions soigneusement pesées et éthiquement acceptables dans le cadre de dérogations humanitaires³, doit être préservée. Notamment pour garantir la pertinence de la politique de paix suisse.

La désinformation et la démagogie exacerbent la polarisation.

L'initiative utilise une colombe de la paix et le slogan « Non à la guerre » – suggérant ainsi que ceux qui votent « non » sont contre la paix. Le PWAG et Frieda rejettent catégoriquement ce type de campagne : elle est trompeuse et démagogique, car elle établit un lien qui n'existe pas. Les forces politiques qui, à travers cette campagne, se présentent comme des défenseurs de la paix, sont celles qui agissent à l'encontre de cette dernière, tant sur le plan politique qu'au Parlement : elles se sont engagées en faveur d'un assouplissement de la loi sur le matériel de guerre afin de permettre à l'industrie suisse de l'armement d'exporter davantage d'armes. L'année dernière, ces mêmes forces politiques ont voté à l'unanimité en faveur d'une réduction de 250 millions de francs du budget de la coopération internationale – des fonds qui financent la promotion de la paix, la prévention des conflits et la protection des femmes contre la violence dans le monde entier. Ce double langage est au cœur de la campagne : une symbolique de paix suggérée vers l'extérieur, une pratique de réarmement et de repli sur soi à l'intérieur.

² [Que veut changer l'«initiative sur la neutralité» dans la politique suisse ?](#) - SWI swissinfo.ch

³ [L'aide humanitaire doit atteindre les personnes dans le besoin même sous régime de sanctions de l'ONU](#) – Le Conseil fédéral

FRIEDA

Die feministische
Friedensorganisation



Nous disons « non » le 27 septembre.

Cette initiative s'inscrit dans une logique de repli sur soi qui restreint la marge de manœuvre nécessaire à un travail actif en faveur de la paix et des droits humains, au lieu de la renforcer. C'est pourquoi PeaceWomen Across the Globe et Frieda – l'organisation féministe pour la paix – rejettent catégoriquement cette initiative.

Nous nous opposons à cette assimilation de la neutralité à l'inaction et à l'isolement de la politique de sécurité suisse. La sécurité pour tous, en particulier pour les femmes et les groupes marginalisés, ne naît pas en détournant le regard, mais par la protection et la prévention – par la solidarité et la coopération plutôt que par une retenue imposée.

Liens complémentaires :

- GSOA/ Groupe pour une suisse sans armée - GSsA: [Manifeste antimilitariste - Neutralité](#)
- Frieda: [Feministische Sicherheitspolitik: Sicherheit beginnt bei Menschen](#)
- PeaceWomen Across the Globe: [Frauen, Frieden, Sicherheit](#) (de, en)
- Schweizerischer Friedensrat: [Literatur zur Neutralität - Empfehlungen, Berichte & Meinungen](#)